

Funéralia

Le supplément pour comprendre, commémorer, anticiper

Actualités
Toussaint
Prévoyance
Succession

NUMÉRO 1 - OCTOBRE 2026

 **Libra
MEMORIA**

RL
LE RÉPUBLICAIN LORRAIN

 **ebra**
GROUPE



Pompes Funèbres WELSCH

Depuis plus de 30 ans, les Pompes Funèbres Fabrice Welsch vous accompagnent dans l'organisation des obsèques.

Nous nous efforçons d'offrir une qualité de service sans cesse renouvelée, une aide avant et après les obsèques, les conseils les plus adaptés et un accompagnement pour toutes les démarches liées au décès, inhumation, crémation, transfert de corps, transport en France et l'étranger, contrats obsèques.

Notre société familiale est à l'écoute des familles et de leurs attentes.

Les Pompes Funèbres Fabrice Welsch sont à vos côtés pour l'organisation complète des obsèques et prenons en charge tous types de funérailles, dans le respect des coutumes et des pratiques religieuses de chacun.

515067500



Pompes funèbres Fabrice Welsch

20, rue des Halles
57400 SARREBOURG
03 87 23 07 97

Pompes Funèbres Ruffenach Welsch

1, rue des Vosges
57850 DABO
03 87 07 40 09

Pompes Funèbres Flora'Lys

150A, rue Gén. Leclerc
57560 ABRESCHVILLER
03 87 03 72 37

Espace funéraire Buhl-Lorraine

17, rue Apollo
57400 BUHL-LORRAINE
03 87 23 07 97

secretariatpf@welsch.pm /  Welsch Sarrebourg : @pffabricewelsch

 Flora'Lys : @floralys.abreschviller

pompes-funebres-welsch.fr

Sommaire

Edito

Actualités funéraires	Pages
Un nouveau devis funéraire .../Le délai des obsèques .../Les nouvelles obligations	4-7
Prévoyance	
Contrat obsèques ou capital décès : comment choisir ?	8
Succession	
Quand devons-nous ouvrir une succession ? ...	9
Démarches et formalités	
Décès d'un proche : le guide des démarches à suivre	11
Culture	
« Vivre » : une BD pour affronter le deuil autrement /Sélection de livres	12-13
Astuces et pratiques	
Comment bien entretenir une tombe au cimetière	14-15
Origine et histoire	
D'où vient la fête de la Toussaint ?.....	16
Fleurir les tombes	
Quelles fleurs choisir pour la Toussaint ?	17
Dans le monde	
Comment honore-t-on les morts ailleurs ?.....	18
Condoléances	
Accompagner avec les mots justes	19
Psychologie	
Comprendre et traverser le deuil	20
Écologie et funéraire	
Funéraire : les nouvelles alternatives écologiques	21
Le saviez-vous ?	
La mort, les rites et la mémoire racontés autrement	22

Accompagner, informer, rassurer : telles sont les missions qui nous animent au quotidien. Avec Funéralia par Libra Memoria, nous avons souhaité proposer un supplément utile, accessible et profondément humain, dédié à un sujet universel encore trop souvent évité. À travers ces pages, nous donnons des repères aux familles, en amont comme au moment du deuil, en abordant avec clarté des thématiques essentielles : prévoyance, démarches, hommage, accompagnement psychologique ou encore évolutions du secteur funéraire. Ce supplément est également un outil au service de nos partenaires, pour enrichir leur relation avec les familles. Parce que mieux comprendre, c'est aussi mieux accompagner, nous affirmons ici notre engagement : faire de l'information un soutien, et de chaque parcours, une attention sincère.

Le Républicain Lorrain
via la régie publicitaire EBRA Médias
57777 Metz Cedex 9 - 03 87 34 17 20

Directeur de la publication : Philippe PIGNOL
Conception et rédaction :
EBRA Services et EBRA Médias
Crédits photos : AdobeStock
Publicité : EBRA Médias
Studio graphique : EBRA Services

Imprimeur :
Est Imprimerie (Moulins-lès-Metz, 57)

Papier issu de forêts gérées durablement

Graphisme et montage technique :
Stanislas HAUUY (EBRA Services)
Rédaction : Libra Memoria
Publicité et communication :
Aude LEFEVRE, directrice commerciale,
Guillaume VALSECCHI et toute l'équipe
de l'activité funéraire EBRA Médias



RCS 841 978 380



Un nouveau devis funéraire pour mieux guider ses proches



Une information plus claire

Depuis le 1er juillet 2025, les entreprises de pompes funèbres doivent utiliser un nouveau modèle de devis réglementaire. Cette évolution vise à rendre les informations plus accessibles et à permettre aux familles de mieux comprendre les prestations proposées ainsi que leur coût.

Lorsqu'un décès survient, les proches doivent rapidement prendre de nombreuses décisions, souvent dans un contexte de tristesse et de choc. Le choix d'une entreprise funéraire peut alors être difficile, notamment lorsque les familles ne connaissent ni les règles applicables ni les tarifs habituels. Le nouveau devis doit donc leur permettre de disposer d'informations précises avant de s'engager.

Distinguer l'obligatoire du facultatif

Le document doit présenter séparément les prestations obligatoires et celles qui sont facultatives. Parmi les prestations imposées peuvent figurer la fourniture du cercueil, ainsi que les opérations liées à l'inhumation ou à la crémation. Certaines fournitures peuvent également devenir obligatoires selon les circonstances du décès.

Le cercueil doit notamment répondre à des exigences réglementaires précises. Ces obligations doivent apparaître clairement afin que les familles sachent ce qui est réellement nécessaire.

D'autres services ne sont pas systématiquement imposés. C'est le cas, par exemple, des soins de conservation, de la cérémonie funéraire ou de certaines prestations de personnalisation. Ces services peuvent être proposés par l'opérateur, mais la famille doit pouvoir les accepter ou les refuser librement. Ils doivent donc être clairement identifiés sur le devis.

Pouvoir comparer les offres

Le nouveau modèle doit également faciliter la comparaison entre plusieurs entreprises. Le devis est écrit, détaillé, chiffré et gratuit. Il indique le prix toutes taxes comprises de chaque prestation, ainsi que le montant total à payer. Il comporte aussi les informations relatives à l'entreprise, à son adresse et à son habilitation.

Les familles peuvent ainsi demander plusieurs devis avant de faire leur choix. Cette démarche leur permet de comparer les prix, mais aussi de vérifier précisément ce qui est inclus dans chaque

proposition. Le montant total ne doit pas être le seul élément étudié : les prestations, les délais et les conditions de réalisation doivent également être examinés.

Un rôle essentiel pour les professionnels

Cette réforme constitue une avancée en matière de transparence. Toutefois, un devis plus détaillé ne suffit pas toujours à rendre les informations parfaitement compréhensibles. Les professionnels doivent donc expliquer les termes utilisés et répondre aux questions des familles.

Le devis ne doit pas être confondu avec le bon de commande. Le premier présente les prestations et leurs tarifs ; le second formalise l'accord de la famille. Les proches doivent donc prendre le temps de lire le document et éviter de signer sans avoir obtenu les explications nécessaires.

Avec ce nouveau modèle, les pouvoirs publics cherchent à mieux protéger les familles et à favoriser un choix plus libre et plus éclairé.



Le délai des obsèques passe à quatorze jours

Un rôle essentiel pour les professionnels

Depuis le 12 juillet 2024, les familles disposent désormais de quatorze jours calendaires – week-ends et jours fériés inclus – pour organiser des obsèques, contre six auparavant. Ce décret, publié en juillet 2024, vise à offrir plus de souplesse aux proches, souvent submergés par l'urgence administrative et logistique. Plus de temps pour des choix éclairés. Ce rallongement permet aux familles de sélectionner une entreprise de pompes

funèbres, comparer les devis ou organiser une cérémonie sans précipitation. Une avancée précieuse pour celles dont les proches sont éloignés ou confrontées à la saturation des crématoriums et cimetières. « Cette mesure limite les demandes de dérogation préfectorale, souvent longues et stressantes », explique la Fédération Nationale du Funéraire.

Un cadre strict maintenu

Le délai minimal reste fixé à 24 heures après le décès. Des dérogations restent possibles en cas de circonstances exceptionnelles, comme un décès à l'étranger.

Un secteur en mutation

Pour les professionnels, cette réforme implique une meilleure gestion des plannings et une anticipation accrue des besoins. Les entreprises de pompes funèbres et les crématoriums doivent désormais adapter leurs services à cette nouvelle temporalité.

En allongeant ce délai, les pouvoirs publics reconnaissent la complexité des émotions et des contraintes liées au deuil. Une avancée qui, sans effacer la douleur, permet d'organiser des obsèques dans de meilleures conditions.

POMPES FUNEBRES et MARBRERIE

Goetschel
Lydia



**ORGANISATION
COMPLÈTE D'OBSÈQUES**



**MARBRERIE
MONUMENTS FUNÉRAIRES**



CHAMBRE FUNÉRAIRE



PRÉVOYANCE OBSÈQUES



ORNEMENTS FUNÉRAIRES

4 AGENCES À VOTRE SERVICE

📍 **PUTTELANGE-AUX-LACS**
5, rue du Général Famin
📞 03 87 09 61 56

📍 **SARRALBE**
25, rue de Strasbourg
📞 03 87 97 01 67

📍 **THÉDING**
5, rue de Farébersviller
📞 03 87 92 30 00

📍 **SAINT-AVOLD**
1, rue du Gros Hêtre
📞 03 87 29 00 66

pompes-funebres-goetschel.fr

Un accompagnement humain et de confiance

BIES FRÈRES AU SERVICE DES FAMILLES EN MOSELLE



Fondée en 1936 par Joseph BOCK puis reprise par son gendre Pierre Bies, l'entreprise Bies Frères conjugue savoir-faire artisanal et accompagnement humain. Spécialisée dans la marbrerie, elle a élargi ses prestations aux services funéraires en 2007 et dispose de quatre agences, disponibles 24h/24 et 7j/7.

La société familiale s'impose comme incontournable en Moselle-Est. Elle est désormais dirigée par les petits-fils et l'arrière-petit-fils du fondateur, perpétuant des compétences transmises. Au fil du temps, Bies Frères a su évoluer en développant une activité complète de pompes funèbres. Cette diversification lui permet de proposer une prise en charge globale des obsèques, dans le respect

des volontés et des convictions de chacun. Le siège social à L'Hôpital s'appuie sur un maillage géographique étudié avec trois autres agences à Falck, Creutzwald et Hombourg-Haut. Elles offrent les mêmes prestations assurées par des conseillers disponibles en continu pour garantir un soutien de qualité dans des moments sensibles.

Une expérience reconnue

Organisation des funérailles, transport de corps, démarches administratives, cérémonies religieuses toutes confessions ou civiles en chambre mortuaire ou au crématorium : les équipes prennent en charge chaque étape avec professionnalisme. Bies Frères s'appuie sur un personnel diplômé, formé aux exigences du secteur et met en avant, côté marbrerie, une véritable expertise artisanale. Ses marbriers, tailleurs de pierre de tradition, travaillent principalement le granit pour concevoir des monuments personnalisés. De la création à la rénovation, en passant par la gravure, la remise à niveau ou l'entretien de sépultures. Chaque réalisation répond aux attentes les plus spécifiques. Un large choix de modèles, classique, contemporain, accompagné de possibilités étendues de personnalisation, est disponible. Une exposition de monuments est visible à l'agence de L'Hôpital. L'entreprise familiale BIES s'adapte au budget de chacun, tout en garantissant un accompagnement personnalisé et respectueux.



MARBRERIE GRANIT
POMPES FUNÈBRES
BIES FRÈRES

26, rue de l'Église, L'HÔPITAL - 03 87 93 41 09

13b, rue de Metz, HOMBURG-HAUT - 03 87 04 42 18

3, rue de Gare, CREUTZWALD - 03 87 04 20 20

13, rue des Tulipes, FALK - 03 87 82 62 74



Nouvelles obligations pour les pompes funèbres

À partir du 1^{er} octobre 2026, chaque famille endeuillée recevra systématiquement une notice d'information claire sur ses droits et les prestations funéraires.

Une réforme attendue pour renforcer l'information

À partir du 1^{er} octobre 2026, les entreprises de pompes funèbres, mais aussi les communes et les associations qui organisent des obsèques, devront remettre à chaque famille une notice d'information standardisée sur leurs droits et les prestations funéraires. Cette réforme, longtemps attendue, fait suite à une recommandation du Conseil national de la consommation, qui préconisait de renforcer l'information précontractuelle donnée aux familles. Elle est désormais inscrite dans un décret et un arrêté publiés au Journal officiel du 14 août 2026.

Un contenu clair pour éclairer les familles

La notice rappellera d'abord la liberté, pour chaque famille, de choisir libre-

ment son opérateur funéraire, ainsi que la gratuité du devis, qu'il est possible de solliciter auprès de plusieurs prestataires avant tout engagement. Elle distinguera ensuite clairement les prestations obligatoires parmi lesquelles la fourniture d'un cercueil équipé d'une plaque d'identité, d'une cuvette étanche et de quatre poignées, de celles qui ne s'imposent que dans certaines situations, liées par exemple au transport ou à la conservation du corps.

Ces repères doivent rendre les échanges plus transparents. La famille pourra demander plusieurs devis gratuits, vérifier les prestations incluses et distinguer les obligations légales des choix propres à la cérémonie. La notice accompagne les proches sans se substituer aux explications du professionnel.

Inhumation, crémation et recours

Le document présentera également des informations pratiques sur l'inhumation, la crémation, la dispersion des cendres ou encore les lieux de conservation du défunt. Il détaillera enfin les recours

possibles en cas de désaccord avec un opérateur, notamment la possibilité de saisir le médiateur de la consommation dont il dépend..

Un document strictement neutre

Pour garantir une information équivalente d'un opérateur à l'autre, cette notice devra rester totalement neutre : ni nom d'entreprise, ni logo, ni message publicitaire n'y figureront. Les établissements recevant du public auront l'obligation de l'afficher de manière visible, et les opérateurs disposant d'un site internet seront tenus de la publier en ligne.



Contrat obsèques ou capital décès : comment choisir ?



Deux solutions pour anticiper sa disparition

Préparer sa fin de vie est un acte de responsabilité envers ses proches. Deux dispositifs financiers permettent d'aborder cette étape sereinement : le contrat obsèques et le capital décès. Bien que souvent confondus, leurs objectifs diffèrent radicalement. Le premier finance et organise vos funérailles de votre vivant. Le second sécurise financièrement vos proches après votre départ.

Le contrat obsèques

Ce contrat a un objectif unique : prendre en charge le financement et l'organisation de vos funérailles pour soulager totalement vos proches. Deux formules existent. Le contrat en capital vous permet d'épargner une somme exclusivement réservée aux frais funéraires : à votre décès, l'argent est versé à une entreprise de pompes funèbres ou à un proche désigné, qui devra l'utiliser pour régler la facture. Le contrat en prestations va plus loin : vous planifiez tous les

détails de vos obsèques (cercueil, crémation ou inhumation, cérémonie, lieu de recueillement...), que les pompes funèbres s'engagent à respecter à la lettre.

Dans les deux cas, l'argent reste strictement affecté aux frais funéraires. Ce contrat séduit ceux qui souhaitent libérer leur famille de toute contrainte, tout en exprimant des volontés précises sur leurs funérailles.

Le capital décès

Contrairement au contrat obsèques, le capital décès n'a pas vocation à financer vos funérailles. Son but : sécuriser l'avenir financier de vos proches. À votre décès, la somme est versée sous forme de chèque ou de virement aux personnes de votre choix : conjoint, enfants, amis. Aucune obligation ne pèse sur eux : ils utilisent cet argent librement, que ce soit pour payer le loyer, rembourser un crédit, financer des études ou compenser une perte de revenus.

Ce dispositif est particulièrement recommandé aux parents avec enfants à charge, aux propriétaires ou aux

foyers dépendant des revenus d'un seul conjoint.

Trois façons de cotiser

Pour alimenter ces contrats, les assureurs proposent trois modes de paiement. Le versement unique consiste à régler la totalité en une fois : idéal si vous disposez d'une épargne disponible, il évite toute hausse future des cotisations, mais exige un apport initial conséquent. Les versements temporaires permettent de lisser l'effort financier sur une durée définie (5, 10 ou 15 ans) : une fois la période écoulée, vous restez couvert à vie sans plus rien déboursier, un choix judicieux entre 50 et 65 ans. Enfin, les versements viagers, souvent proposés aux personnes de 70 ans et plus, séduisent par leurs mensualités basses. Attention toutefois : en cas de longévité, le total versé peut largement dépasser le capital transmis à vos proches. Passé 70 ans, mieux vaut donc privilégier le versement unique.

Quel âge pour souscrire ?

Avant 45 ans, la démarche est souvent prématurée, sauf situation à risque particulière (maladie, métier dangereux). Une épargne classique, type Livret A ou assurance-vie, reste préférable pour conserver des fonds disponibles pour vos projets de vie. Entre 50 et 65 ans, en revanche, s'ouvre la période idéale : les cotisations demeurent abordables, le risque étant encore faible pour l'assureur, et les versements temporaires sur dix ans offrent un excellent compromis entre coût et couverture. Après 70 ans, la souscription reste possible, parfois jusqu'à 80 ou 85 ans selon les compagnies, mais les tarifs grimpent sensiblement. Le versement unique devient alors la solution la plus raisonnable pour éviter les écueils des cotisations viagères.

Quand devons-nous ouvrir une succession ?

La succession s'ouvre juridiquement au moment du décès, sans qu'aucun délai spécifique ne soit exigé. Dès cet instant, un dispositif légal se met en marche pour organiser la transmission du patrimoine du défunt, comprenant ses biens, ses dettes et l'ensemble de ses droits, au bénéfice de ses héritiers.

En pratique, tout héritier peut engager les démarches liées à la succession. Toutefois, il est fréquent que l'initiative revienne au conjoint survivant ou aux enfants. Le notaire joue alors un rôle central : il identifie les ayants droit, vérifie l'étendue de leurs droits et veille à

une répartition conforme à la loi ou aux volontés exprimées par le défunt.

Le recours à un notaire n'est pas systématiquement requis, mais il devient obligatoire dans certaines situations, notamment en présence d'un bien immobilier, d'un testament, d'une donation entre époux ou lorsque l'actif successoral excède 5 000 €.

L'ouverture de la succession marque ainsi le point de départ des démarches administratives et juridiques. Elle implique également l'accomplissement de formalités fiscales et administratives. Une gestion rigoureuse est indispen-



sable pour garantir la sécurité juridique des héritiers et assurer le respect des volontés du défunt, en toute transparence.



VOS PROCHES
méritent l'excellence

Organisation complète d'obsèques

Sogne Dome accompagne les familles avec respect, écoute et professionnalisme dans chaque étape de l'organisation des obsèques



Organisation
d'obsèques



Contrats
prévoyance



Marbrerie
funéraire



Articles
funéraire



Accompagnement
administratif



Agence de Thédning / Farébersviller
9 rue de Farébersviller,
57450 THÉDING

☎ 03 87 81 65 40



Agence de Freyming-Merlebach
25 avenue Franklin Roosevelt,
57800 FREYMING-MERLEBACH

☎ 03 87 04 46 47



Agence de Saint-Avold
Rond-Point du Wenheck,
Rue du 27 novembre,
57500 SAINT-AVOLD

☎ 03 87 92 27 65

ORGANISATION COMPLÈTE DES OBSÈQUES

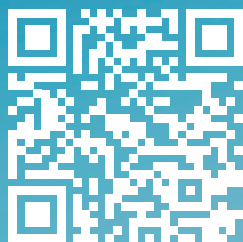
24H/24 - 7 JOURS SUR 7
CONTRATS OBSÈQUES



Entreprise familiale

GROSLIEDERSTROFF, 65 rue République

(en face de la pharmacie de la Sarre)



michele.urbanija@gmail.com



<https://pompes-funebres-delasarre.com>



pompes-funebres-delasarre.com

03 87 98 06 46 | 03 55 03 21 96

Décès d'un proche : le guide des démarches à suivre

La perte d'un être cher s'accompagne inévitablement d'un lourd cortège de formalités administratives. Alors que le chagrin est encore vif, il faut pourtant agir vite et bien pour organiser les obsèques et régler la succession. Voici les principales étapes à connaître, classées selon leur degré d'urgence, pour vous accompagner dans cette période difficile.

Dans les 24 premières heures

La première étape consiste à faire constater le décès par un médecin, qui délivrera un certificat officiel indispensable pour toutes les démarches ultérieures. Il faut ensuite contacter une entreprise de pompes funèbres qui vous accompagnera dans l'organisation des funérailles, en respectant les éventuelles volontés exprimées par le défunt de son vivant (inhumation, crémation, type de cérémonie).

L'inhumation ou la crémation doit intervenir entre 24 heures et 14 jours ouvrables après le décès, sauf dérogation particulière. La déclaration du décès en mairie, souvent réalisée directement par les pompes funèbres, permet d'obtenir plusieurs copies de l'acte de décès, un document qui sera réclamé à de nombreuses reprises dans les semaines suivantes.

Il est également essentiel de contacter l'assureur obsèques si un contrat de prévoyance avait été souscrit, et de prévenir votre employeur afin de bénéficier d'un congé pour événement familial.

Sous 48 heures

Il convient d'informer l'employeur du défunt s'il exerçait une activité profession-

nelle, ainsi que France Travail s'il était inscrit comme demandeur d'emploi. Il est recommandé de demander plusieurs copies supplémentaires de l'acte de décès, car ce document sera exigé par de nombreux organismes. Le blocage des comptes bancaires du défunt doit également être organisé auprès des établissements concernés, une étape clé pour sécuriser le patrimoine avant le règlement de la succession.

Dans la semaine suivant le décès

Cette période est consacrée à l'ouverture des dossiers auprès des différents organismes sociaux et compagnies d'assurance : caisse d'assurance maladie, mutuelle complémentaire, caisse de retraite, caisses d'allocations familiales et compagnies d'assurance-vie. Depuis 2012, le site mon.service-public.fr permet de simplifier grandement ces déclarations, en les transmettant simultanément aux principaux organismes concernés, évitant ainsi de multiplier les courriers.

Dans le mois qui suit

C'est le moment de solliciter les prestations auxquelles les ayants droit peuvent prétendre : capital décès versé par la Sécurité sociale, pension de réversion, allocation de veuvage ou encore aides spécifiques de la CAF. Il faut également penser à informer les fournisseurs d'énergie, les opérateurs téléphoniques et les assureurs habitation ou automobile afin de résilier ou transférer les contrats. Côté logement, le bailleur doit être averti si le défunt était locataire, tout comme les colocataires ou cohabitants



éventuels. Enfin, l'ouverture du dossier de succession peut débuter par une demande de certificat d'hérédité en mairie et une prise de contact avec un notaire, qui vérifiera l'existence d'un testament et procédera au partage des biens entre héritiers.

Face à ces démarches, de nombreux organismes, dont Libra Memoria, proposent des courriers types téléchargeables gratuitement pour alléger cette charge administrative.



« Vivre » : une BD pour affronter le deuil autrement



Dessiner la mort sans tomber dans le pathos, tel était le défi relevé par Régis Hector et Marc-Antoine Deroubaix. Ce duo, respectivement dessinateur de presse et journaliste, signe chez Dunod Graphic un roman graphique bouleversant intitulé « Vivre ». Pour traiter avec justesse ce sujet universel qu'est la perte d'un être cher, ils se sont associés à Cyril Tarquinio, psychologue et psycho-

thérapeute, professeur à l'Université de Lorraine où il dirige le centre Pierre Janet.

L'histoire suit une famille ordinaire confrontée à l'épreuve ultime : le père, la mère, une adolescente, un petit garçon et les grands-parents traversent ensemble la maladie, puis la mort du père, avant d'affronter le vide et la lente reconstruction qui s'ensuit. « On suit la

progression de la maladie », résument les auteurs, qui ont voulu éviter tout excès dramatique. « On n'est pas dans le pathos. Il y a des choses plus légères. Ce sont de vrais moments de vie », précisent-ils.

Le choix graphique renforce cette intention : des planches en noir et blanc, rehaussées d'un bleu envoûtant qui donne de la profondeur et, paradoxalement, de la vie au récit. Régis Hector confie avoir été profondément touché en recevant le scénario : « On sera tous un jour face à cette situation. J'étais avec tous ces personnages et par moments, j'avais presque les larmes qui arrivaient aux yeux. »

Mais l'ouvrage ne se limite pas à la fiction. En fin de livre, le professeur Tarquinio propose un texte explicatif détaillant les étapes du processus de deuil, une volonté de l'éditeur pour transformer cette œuvre artistique en véritable outil d'accompagnement. « Quand on l'écrit, on a envie qu'il soit utile, qu'il apporte des réponses à certaines questions », explique Marc-Antoine Deroubaix.

Avec « Vivre », les trois auteurs offrent ainsi un livre rare : à la fois œuvre sensible et ressource concrète pour tous ceux qui traversent, un jour, l'épreuve du deuil.

Pompes funèbres TOUSCH

Centre Funéraire

Magasin

Chambre Funéraire

Pompes Funèbres TOUSCH
03 87 23 71 45

Une équipe de professionnels à votre service.

51 60 77 100

- Magasin.
- Chambre funéraire.
- Toutes démarches assurées par nos soins.
- Transports de corps toutes distances.
- Contrat obsèques.

📍 FENETRANGE 03 87 07 51 78
📍 SARREBOURG 03 87 23 71 45

“Une famille au service de la vôtre”



Sélection de livres autour du deuil

Face à la mort d'un proche, les mots peuvent manquer. La douleur, l'absence, la colère ou les souvenirs se mêlent et rendent parfois difficile toute tentative de comprendre ce qui arrive. Dans ces moments, un livre peut devenir un compagnon discret : il n'efface pas le chagrin, mais aide à le regarder, à le nommer et à avancer à son propre rythme.

Certains récits s'appuient sur une expérience personnelle. Dans « *Consolation* », Anne-Dauphine Julliand revient sur la perte de deux de ses enfants, atteints de maladies incurables. Elle s'interroge sur ce que l'on peut offrir à une personne endeuillée lorsque les paroles semblent insuffisantes. Le livre rappelle la force des gestes simples, de la présence et du contact physique.

Avec « *Vivre avec nos morts* », Delphine Horvilleur propose une réflexion nourrie par son expérience de rabbin. Elle raconte l'accompagnement des familles confrontées à la disparition et montre comment les récits, les rites, les prières et les souvenirs peuvent maintenir une porte ouverte entre les vivants et les morts. Le deuil n'est pas une étape qui conduirait à l'oubli, mais une nouvelle manière de faire vivre le lien.

La littérature permet aussi de parler de la mort aux plus jeunes. Dans « *Émile fait l'enterrement* », Vincent Cuvellier et Roman Badel abordent les funérailles avec humour et tendresse, à travers le regard curieux d'un enfant. Dès 4 ans, cet album offre un support rassurant pour expliquer ce qui se passe et répondre aux questions sans dramatiser.

Pour élargir la réflexion, « *Où s'en vont les gens qui meurent* », de Viviane Despret, fait découvrir différentes façons de penser la disparition à travers les cultures et les traditions. Le livre invite à sortir du silence qui entoure souvent la mort en Occident et à comprendre que les rites peuvent aider les vivants à trouver leur propre chemin.

D'autres œuvres explorent la perte à travers la fiction. Dans « *Réparer les vivants* », Maylis de Kerangal suit, sur vingt-quatre heures, le parcours d'un cœur destiné à être transplanté après la mort accidentelle de Simon. Le roman met en lumière la douleur de la famille, mais aussi la solidarité et la possibilité qu'une vie se poursuive autrement.

Enfin, « *Vivre vite* », de Brigitte Giraud, couronné par le prix Goncourt revient

sur la mort de son mari et sur les questions qui restent après un décès brutal. L'autrice passe en revue les « *et si* », ces hypothèses auxquelles les proches se raccrochent parfois pour tenter de comprendre l'inacceptable.

Paru le 21 août 2026 aux éditions Le Lombard, « *Le soleil va se lever* » est le nouveau roman graphique de L'Homme étoilé, infirmier en soins palliatifs. Dans cette anthologie documentaire, l'auteur part à la rencontre de personnes qui réinventent leur rapport à la perte.

À travers ces récits croisés, il présente le deuil comme un processus de cicatrisation, irrégulier et propre à chacun. Sans nier la douleur, l'album cherche la lumière, la tendresse et les liens qui demeurent après un dernier adieu.

Comment bien entretenir une tombe au cimetière



Un devoir de mémoire, mais aussi une obligation

Entretenir la sépulture d'un proche disparu est avant tout un geste d'amour et de respect. Mais c'est aussi une responsabilité légale : selon le Code général des collectivités territoriales, une tombe laissée à l'abandon peut être signalée par la mairie, puis reprise par la commune après une procédure spécifique. Un entretien régulier permet donc d'éviter ce risque, tout en préservant la dignité du lieu de recueillement.

Avant toute chose, il convient de débarrasser la tombe des éléments encombrants : fleurs fanées, bougies usagées, feuilles mortes ou déchets divers. Le désherbage des abords est également essentiel pour conserver un aspect soigné à la sépulture.

Adapter le nettoyage selon le matériau

Le choix des produits et techniques dépend directement du matériau de la pierre tombale. La pierre calcaire, poreuse et fragile, craint particulièrement les infiltrations d'eau : un nettoyage à l'eau claire, sans produit chimique agressif, est recommandé.

Le marbre, très répandu dans les cimetières, nécessite davantage de précautions. Il se nettoie idéalement à l'eau savonneuse additionnée de savon noir, en évitant absolument les produits acides qui pourraient l'endommager durablement. Pour redonner de l'éclat à un marbre coloré ou terni par le temps, un linge imbibé de blanc de Meudon mélangé à de l'essence de térébenthine constitue une solution efficace, à appliquer avec douceur.

Le granit, quant à lui, est le matériau le plus résistant aux intempéries. Il craint surtout l'apparition de mousses et de lichens : une simple éponge associée à de l'eau suffit généralement à l'entretenir. Pour raviver les gravures et inscriptions qui se ternissent avec le temps, l'acétone peut être utilisée avec précaution, à l'aide d'un chiffon doux.



Ne pas oublier les éléments annexes

Une sépulture comprend souvent divers objets qu'il convient également d'entretenir : vases, croix, plaques commémoratives ou statuettes. Les éléments en métal doivent être traités contre la rouille avec des produits adaptés, tandis que le bronze, la céramique ou la porcelaine se nettoient simplement à l'eau savonneuse, à l'aide d'une brosse souple pour ne pas rayer les surfaces.

Enfin, privilégiez les journées sans intempéries pour intervenir sereinement, et pensez à renouveler régulièrement les fleurs selon les saisons afin de continuer à honorer dignement la mémoire de vos proches disparus.



Quelques astuces pratiques

Pour un entretien efficace et durable, quelques réflexes simples s'imposent. Agir dès l'apparition des salissures évite qu'elles ne s'incrustent durablement dans la pierre. Il est également conseillé de tester tout produit sur une zone discrète avant de l'appliquer sur l'ensemble de la sépulture, et de privilégier les gestes doux plutôt que les techniques abrasives, qui peuvent endommager gravures et inscriptions.

Certains cimetières imposent par ailleurs des règles précises concernant l'entretien des tombes, notamment sur les horaires d'accès ou l'usage de certains produits : mieux vaut se renseigner auprès de la mairie ou du service des cimetières avant toute intervention.



Se faire accompagner si besoin

Pour les personnes éloignées géographiquement ou ne pouvant plus se déplacer, des entreprises spécialisées ou les pompes funèbres proposent des ser-

vices d'entretien funéraire, avec un suivi photographique régulier de la sépulture. Enfin, pensez à adapter le fleurissement selon les saisons : plantes vivaces l'hiver, fleurs plus délicates au printemps et en été, pour continuer d'honorer la mémoire de vos proches tout au long de l'année.

Chambre Funéraire ST NABOR



Avant tout, un lieu d'accueil privilégié pour le défunt et ses proches.

**4, rue du Gros Hêtre
57500 SAINT-AVOLD**
(à 300 m de l'Hôpital SOS Santé)

Admission 24h sur 24

☎ 03 87 29 94 62



pfcentrales@pompes-funebres-centrales.fr



POMPES FUNÈBRES REICHERT
CREUTZWALD

**Nous sommes à vos côtés
dans l'organisation complète
de vos obsèques**

NOS SERVICES

- Organisation complète d'obsèques
- Prévoyance funéraire
- Assistance administrative
- Cérémonie civile et religieuse
- Articles funéraires
- Conseils personnalisés



515289200



28 rue de la Gare, 57150 CREUTZWALD



03 87 82 07 04



pompes-funebres-reichert.fr





Célébrée chaque année le 1^{er} novembre, la Toussaint est une fête profondément ancrée dans la tradition chrétienne. Souvent associée au souvenir des défunts, elle possède en réalité une origine religieuse bien distincte, dédiée à l'ensemble des saints, connus ou inconnus.

Une fête née dans le christianisme

Cette célébration apparaît dès les premiers siècles du christianisme. Les fidèles rendaient alors hommage aux martyrs, ces croyants morts pour leur foi, lors de célébrations locales et dispersées. Au début du VII^e siècle, le pape Boniface IV instaure une première « Fête de tous les saints martyrs », fixée au 13 mai, afin de rendre hommage à ceux dont le nom était tombé dans l'oubli.

Il faudra attendre le VIII^e siècle pour que le pape Grégoire III fixe officiellement cette célébration au 1^{er} novembre, une date qui sera ensuite étendue à toute la chrétienté. Ce choix n'a rien d'anodin : il visait aussi à concurrencer les fêtes païennes célébrées à la même période par les peuples celtes. La Toussaint devient alors un moment liturgique majeur, consacré à la reconnaissance de la sain-

D'où vient la fête de la Toussaint ?

teté sous toutes ses formes, au-delà des figures officiellement canonisées. En France, il faudra patienter jusqu'en 1914 pour qu'elle devienne officiellement un jour férié.

Un lien étroit avec le souvenir des défunts

Si la Toussaint est dédiée aux saints, elle est aujourd'hui largement associée à la commémoration des morts. Cette confusion vient du fait que le 2 novembre est consacré à la fête des fidèles défunts, instaurée plus tard par l'Église. En plaçant cette date juste après la Toussaint, l'institution souhaitait symboliquement confier l'ensemble des défunts à la protection des saints.

Avec le temps, les deux célébrations se sont largement rapprochées dans les pratiques populaires. Le 2 novembre n'étant pas férié en Europe, de nombreuses familles profitent plutôt du 1^{er} novembre pour se rendre au cimetière, entretenir les tombes et y déposer des fleurs. Ce geste symbolique permet d'honorer la mémoire des proches disparus dans un moment de recueillement partagé, faisant du 1^{er} novembre le véritable jour du souvenir dans les faits.

Toussaint et Halloween, deux ambiances opposées

Le mot « Halloween » vient d'ailleurs de l'expression anglaise « All Hallows Eve », littéralement « veille de la Toussaint ». Si les deux fêtes partagent une origine calendaire commune, leur esprit diffère radicalement. Halloween se veut ludique, une manière pour petits et grands d'appivoiser la mort à travers fantômes et citrouilles. La Toussaint,

elle, reste résolument tournée vers le recueillement et l'espérance, valeurs chères à la tradition catholique.

Une tradition qui unit les générations

Au-delà de son aspect religieux, la Toussaint est devenue une tradition culturelle forte, marquée par la transmission, le souvenir et le respect. Elle rappelle l'importance du lien entre les générations et la place des défunts dans la mémoire collective. Chaque région a d'ailleurs développé ses propres rites : en Corse, le pain des morts rappelle la croyance selon laquelle les défunts se réveilleraient dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre.

Entre histoire religieuse et pratiques contemporaines, la Toussaint continue ainsi d'unir spiritualité et hommage, dans un équilibre entre célébration des saints et souvenir des êtres chers disparus.



Quelles fleurs choisir pour la Toussaint ?

À l'approche de la Toussaint, fleurir une tombe reste un geste de mémoire ancré dans nos traditions. Le froid, l'humidité et la baisse de luminosité imposent de choisir des plantes résistantes et durables.

Adaptées à la saison

Le chrysanthème demeure l'incontournable de la Toussaint. Sa floraison généreuse et ses couleurs variées (jaune, blanc, rose, rouge) en font un symbole fort du souvenir. D'autres végétaux complètent joliment les compositions : cyclamens d'automne aux teintes douces, bruyères robustes au fleurissement du-

table, pensées et violas pour prolonger la floraison. Les vivaces comme les heuchères ou les sédums offrent un feuillage décoratif attrayant toute l'année, limitant le besoin de renouvellement.

Miser sur la tenue et l'entretien

Le choix dépend aussi de l'environnement : vent, ensoleillement, sol, contenant. Les plantes à baies comme la gaulthérie ou le skimmia apportent une touche décorative supplémentaire avec leurs fruits colorés. Un entretien régulier reste indispensable :



retirer les fleurs fanées, limiter les arrosages excessifs et nettoyer les abords. Cela prolonge la vie des plantations et préserve un lieu apaisant.

Fleurir une tombe en automne, c'est allier esthétique, résistance et symbolique pour un hommage juste et respectueux.

CRÉMATORIUM DE SARREBOURG



ACCOMPAGNER AVEC RESPECT,
HONORER AVEC SÉRÉNITÉ



Rue Édouard Branly
57400 Sarrebourg



03 87 25 60 76



À travers le monde, la mort donne lieu à des rituels et des célébrations d'une grande diversité, reflet des croyances, des cultures et des traditions propres à chaque société. Certaines pratiques sont marquées par le recueillement et la sobriété, tandis que d'autres prennent la forme de véritables fêtes, où la mémoire des défunts s'inscrit dans une dynamique collective, parfois même joyeuse.

Des rituels façonnés par les cultures

Au Mexique, le Día de los Muertos illustre parfaitement cette approche festive. Chaque année, début novembre, les familles dressent des autels richement décorés de fleurs, de bougies, de photos et d'offrandes. Cette célébration colorée honore le retour symbolique des défunts parmi les vivants, dans une atmosphère à la fois joyeuse et respectueuse.

À Madagascar, le famadihana accorde lui aussi une place centrale aux morts dans la vie sociale. Lors de cette cérémonie, les familles exhument les corps de leurs ancêtres pour les envelopper de nouveaux linceuls et partager un moment de rassemblement collectif. Ce rituel témoigne du lien étroit unissant vivants et disparus dans la culture malgache.

En Asie, certaines fêtes comme le festival des fantômes en Chine ou au Vietnam reposent sur une croyance différente :

Comment honore-t-on les morts ailleurs ?

les esprits reviennent temporairement dans le monde des vivants. Des offrandes alimentaires et des objets symboliques leur sont alors proposés pour apaiser les âmes et maintenir l'harmonie entre les deux mondes.

En Europe, le recueillement avant tout

En Europe, les pratiques sont généralement plus sobres et intimistes. La Toussaint et la fête des morts donnent lieu à des visites au cimetière, au fleurissement des tombes et à des moments de recueillement en famille. Ces gestes, bien que discrets, traduisent un attachement profond à la mémoire des disparus et perpétuent une tradition ancienne, transmise de génération en génération.

Au Japon, la fête d'Obon repose sur un principe voisin : des retrouvailles symboliques avec les ancêtres. Les familles se réunissent, entretiennent les tombes et allument des lanternes pour guider

les esprits sur le chemin du retour. Cette célébration mêle spiritualité, respect et transmission intergénérationnelle, dans un esprit proche de certaines traditions occidentales.

Un besoin universel de mémoire

Malgré la diversité des coutumes observées à travers le globe, un point commun se dégage nettement : la volonté de maintenir un lien avec les défunts. Qu'il s'agisse de célébrations festives et colorées ou de moments de silence et de recueillement, ces rituels permettent tous de faire vivre la mémoire, de transmettre des valeurs essentielles et de donner du sens à l'absence.

Ainsi, célébrer la mort à travers le monde revient toujours, d'une manière ou d'une autre, à honorer la vie et à perpétuer le souvenir des êtres chers disparus, quelles que soient les frontières culturelles ou religieuses.





Accompagner avec les mots justes

en gardant une certaine retenue.

La sincérité prime toujours sur l'originalité : partagez un souvenir positif, une qualité du défunt, ou une citation qui résonne avec la situation vécue par la famille. Ces attentions, même simples, montrent votre soutien réel et apportent un réconfort sincère à ceux qui traversent cette épreuve douloureuse.

Pour la carte, choisissez la sobriété pour une simple connaissance, et davantage de personnalisation pour un proche ou un ami cher. Utilisez une encre bleue ou noire, avec une écriture soignée et lisible, sur un papier de qualité.

Le timing compte également : lors des obsèques, accompagnée de fleurs, ou dans les jours suivant la cérémonie. Mais rien ne remplace votre présence physique, véritable source de réconfort au-delà des mots écrits.

Libra Memoria vous permet aussi de déposer gratuitement un message de condoléances sur la page commémorative dédiée au défunt, accessible à tous les proches.



Perdre un proche est une épreuve difficile, et exprimer ses condoléances demande tact et sincérité. Privilégiez un ton sobre et respectueux : évitez les mots trop directs comme «mort», préférez «départ» ou «perte», afin de ne pas heurter la sensibilité de la personne endeuillée. Personnalisez votre message en vous adressant directement à elle, sans surnoms familiers déplacés, tout



*Une entreprise familiale
qui vous écoute et vous
accompagne dans le deuil.*

ORGANISATION COMPLÈTE DES OBSÈQUES

ARTICLES FUNÉRAIRES - MARBRERIE FUNÉRAIRE



📍 10 rue Poincaré,
57260 DIEUZE

☎ 06 61 49 67 36



Comprendre et traverser le deuil

de revenir en arrière. Il n'existe pas de «bonne façon» de faire son deuil, ni de calendrier universel à respecter. Le déni amortit souvent le choc initial. La colère peut se diriger vers soi-même, le défunt, ou l'entourage. Le marchandage traduit un besoin de sens. La tristesse, souvent la phase la plus longue, s'accompagne parfois d'un sentiment de vide. L'acceptation ne signifie pas oublier, mais apprendre à vivre avec cette absence.

Un temps qui varie selon chacun

Il n'y a pas de durée «normale» pour faire son deuil. Certains traversent cette épreuve en quelques mois, d'autres ont besoin de plusieurs années. Les anniversaires ou certains lieux peuvent réactiver la douleur, même longtemps après. Il est essentiel de ne pas se comparer aux autres.

Les questions fréquentes

Beaucoup se demandent s'il est normal de ressentir du soulagement, de la colère, ou même des moments de joie pendant le deuil. Ces émotions, bien que déstabilisantes, font partie du processus et ne remettent pas en cause l'amour porté au défunt. Si la douleur devient in-

validante ou s'accompagne de pensées inquiétantes, consulter un professionnel peut s'avérer précieux.

S'adapter et avancer

Traverser un deuil ne signifie pas «s'en remettre», mais intégrer cette perte et construire une nouvelle relation avec le souvenir du défunt. Certains rituels aident : conserver des objets, écrire, ou simplement parler de la personne disparue.

S'entourer de proches bienveillants, sans se forcer à «aller bien», constitue une aide précieuse. Le deuil n'est pas un problème à résoudre, mais un chemin à parcourir, à son propre rythme, avec patience envers soi-même.



Le deuil est une expérience universelle, mais profondément personnelle. Chaque personne le vit à son rythme, selon sa personnalité, sa relation avec le défunt et son histoire propre. Comprendre ce processus permet de mieux l'appréhender, sans chercher à le maîtriser complètement.

Un parcours en plusieurs étapes

Le modèle des cinq étapes du deuil, popularisé par Elisabeth Kübler-Ross, offre des repères utiles : le déni, la colère, le marchandage, la tristesse et enfin l'acceptation. Ces phases ne se succèdent pas toujours de façon linéaire. Il est fréquent d'osciller entre elles ou

P O M P E S F U N È B R E S

Burkhard

📧 contact@pf-burkhard.fr



AGENCE DE FORBACH

35 rue Sainte-Croix
57600 Forbach



03 87 88 29 64



AGENCE DE BEHREN-LÈS-FORBACH

15 rue d'Etzling
57460 Behren-lès-Forbach



03 87 87 00 21

Funéraire : les nouvelles alternatives écologiques

Le secteur funéraire évolue pour répondre aux attentes des familles qui souhaitent un hommage plus respectueux de l'environnement. Cercueils en matériaux recyclés, urnes biodégradables, forêts cinéraires ou cérémonies plus sobres : les alternatives se multiplient. Elles restent toutefois soumises à la réglementation française et doivent être choisies avec l'aide d'un professionnel.

Des cercueils autrement

Le cercueil en bois traditionnel n'est plus la seule possibilité. Certains fabricants proposent des modèles en carton recyclé, conçus à partir de panneaux alvéolaires ou de fibres compressées. Légers, personnalisables et utilisant moins de bois, ils peuvent être adaptés à la crémation et, selon les modèles et les communes, à l'inhumation.

Le bois peut également être choisi de manière plus responsable : essence locale, certification FSC ou PEFC, absence de vernis et de traitements superflus, poignées en corde ou en fibres naturelles. Des cercueils en osier, en saule ou en autres fibres végétales sont aussi proposés par des artisans. Leur origine, leur composition et leur homologation doivent être vérifiées avant toute décision.

Des urnes qui retournent à la nature

Les urnes biodégradables constituent une autre évolution importante. Fabriquées en papier, en fibres végétales, en sable, en sel ou en terre cuite non traitée, elles sont conçues pour se décomposer progressivement.

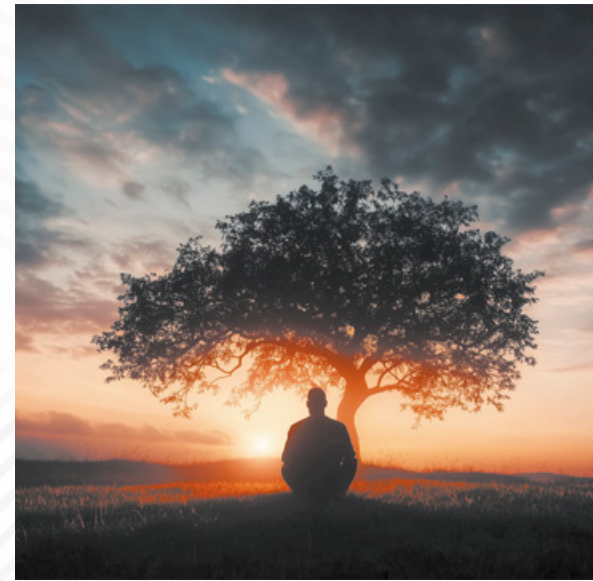
Le concept de l'« urne arbre » associe les cendres à une graine ou à un jeune plant. L'objectif est de faire grandir un arbre-souvenir. Cette solution est symboliquement forte, mais elle ne permet

pas de déposer librement une urne dans son jardin. En France, la destination des cendres est encadrée : l'inhumation ou la dispersion doivent respecter des règles précises. Il faut donc se renseigner auprès de la mairie ou du cimetière concerné.

Des espaces cinéraires végétalisés et des forêts mémorielles apparaissent également. Ils proposent un environnement naturel, avec une plaque discrète, un arbre ou un espace de recueillement. Les possibilités dépendent toutefois des collectivités locales.

Des pratiques plus sobres

L'écologie ne concerne pas uniquement le cercueil ou l'urne. Des fleurs locales et de saison, sans mousse synthétique ni emballage plastique, peuvent remplacer les compositions traditionnelles. Des plantes en pot, un don à une association ou un hommage numérique sont d'autres options.

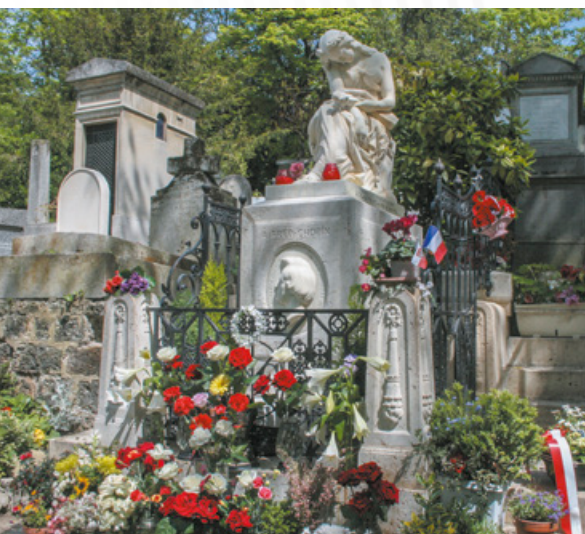


À l'étranger, l'aquamation et la terramation, parfois appelée « compostage humain », sont étudiées comme alternatives à la crémation et à l'inhumation. Ces pratiques ne sont cependant pas autorisées en France à ce jour.

Avant de choisir, il est essentiel de demander l'origine des matériaux, les traitements utilisés, le lieu de fabrication et la destination prévue du cercueil ou de l'urne. Une solution réellement écologique doit être à la fois adaptée aux convictions de la famille, au budget, aux règles françaises et aux possibilités locales.



Le saviez-vous ?



Pourquoi dit-on “rendre un dernier hommage” ?

Le mot hommage vient du latin médiéval *hominaticum*, qui désignait à l'origine un acte de respect et de fidélité. Lorsqu'une famille rend un dernier hommage à un proche, elle ne célèbre pas seulement sa mémoire : elle exprime aussi l'importance du lien qui les unissait.

D'où vient la tradition de fleurir les tombes ?

Les fleurs symbolisent la fragilité de la vie, mais aussi le souvenir qui continue de s'épanouir. Le chrysanthème, aujourd'hui associé à la Toussaint en France, n'a pourtant rien de funéraire à l'origine : il était autrefois considéré comme une fleur porte-bonheur en Asie.

La mort, les rites et la mémoire racontés autrement

Origine des cimetières

Le mot cimetière vient du grec ancien *koimētērion*, qui signifie « lieu où l'on dort ». Cette origine explique pourquoi le cimetière est souvent associé à l'idée de repos, plutôt qu'à celle de disparition.

Le cimetière le plus visité au monde ?

C'est le Père-Lachaise à Paris. Avec plus de 3,5 millions de visiteurs par an, ce cimetière abrite des célébrités comme Oscar Wilde, Jim Morrison ou Chopin. Son allée principale, bordée de cyprès, est un lieu de pèlerinage laïc où les vivants viennent se recueillir... ou prendre des selfies !

Les anecdotes locales : à Saint-Avold, un lieu de mémoire exceptionnel

Le Lorraine American Cemetery and Memorial, situé à Saint-Avold, est le plus grand cimetière militaire américain de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Plus de 10 489 soldats et civils américains y

reposent. Ses longues rangées de stèles blanches rappellent l'ampleur des combats qui ont marqué la Moselle et la Lorraine.

Chaque année, ce lieu accueille des cérémonies commémoratives et des visiteurs venus parfois de très loin. Il illustre une idée essentielle : un cimetière n'est pas seulement un lieu où l'on repose, c'est aussi un lieu où l'histoire continue de se transmettre.

Le Struthof : le seul camp de concentration nazi sur le sol français

Situé à 17 km de la frontière allemande, le camp de Natzweiler-Struthof (1941-1944) est le seul camp de concentration nazi construit en territoire français (l'Alsace étant alors annexée par le III^e Reich). Aujourd'hui, son mémorial accueille plus de 100 000 visiteurs par an, dont de nombreux descendants de déportés. Chaque année, des cérémonies du souvenir y sont organisées pour honorer les 20 000 victimes (dont 1 500 Français) mortes d'épuisement, de maladies ou exécutées. Une visite qui rappelle l'importance de ne jamais oublier.



RICHARD BACKES

DES PRESTATIONS FUNÉRAIRES ADAPTÉES UN SERVICE DE QUALITÉ

Une garantie de vous offrir le meilleur rapport qualité/prix



SERVICE MARBRERIE

MONUMENTS, CAVEAUX - ENTRETIEN ET RÉFECTION



Nous travaillons sans intermédiaire

1, RUE DE VERDUN
57200 SARREGUEMINES
03 87 28 13 67

19, RUE WILSON
57510 PUTTELANGE-AUX-LACS
03 87 98 01 07

JUNG, LA CONFIANCE DEPUIS TROIS GÉNÉRATIONS

Depuis 1965, le nom Jung s'est inscrit dans le quotidien du Pays de Bitche. Le 30 novembre, l'entreprise familiale ouvrira à Rohrbach-lès-Bitche une société de pompes funèbres. Un nouveau métier pour la troisième génération, avec la conviction que, dans les moments les plus difficiles, être accompagné par des visages connus fait toute la différence.

Une réputation construite dans le temps

Chez Jung, l'histoire s'écrit en famille. Jean-Sébastien, Stéphane et leur sœur Maria représentent aujourd'hui la troisième génération d'une entreprise née il y a plus de soixante ans à Rohrbach-lès-Bitche. Une fidélité à son territoire qui s'accompagne d'un réel développement. En trois ans, les effectifs sont passés de 19 à 28 salariés.

Pour franchir une nouvelle étape, la famille a investi un million d'euros dans un bâtiment de 750 m² sur la zone d'activités de Rohrbach-lès-Bitche. Il réunit les différentes sociétés Jung. À compter du 30 novembre, les pompes funèbres y prendront également place. « Nous poursuivons notre développement en gardant ce qui fait notre identité : la proximité, le côté humain et le professionnalisme », explique Jean-Sébastien Jung.

De la confiance à l'engagement

Cette diversification ne doit rien au hasard. Au fil des années, certains habitants ont confié à la famille Jung qu'ils auraient souhaité pouvoir se tourner vers elle lorsqu'ils étaient confrontés à un

décès. Une attente exprimée au fil du temps, qui a progressivement fait mûrir le projet. Dans le nouveau bâtiment, un espace de 100 m² sera entièrement dédié aux Pompes Funèbres Jung. Un lieu conçu pour recevoir les proches avec discrétion et leur permettre d'organiser les obsèques dans des conditions adaptées.

Pour autant, le funéraire ne s'improvise pas. Maria Jung s'est formée aux fonctions de conseillère et de dirigeante funéraire. La société a également choisi de s'entourer de professionnels expérimentés du secteur, afin d'associer la culture familiale à une parfaite maîtrise du métier. Démarches administratives, transport funéraire, préparation des cérémonies, choix du cercueil, des plaques ou des fleurs : chaque famille disposera d'un interlocuteur pour la guider et assurer le suivi de son dossier.

Car derrière les formalités et les choix à effectuer, l'essentiel reste pour Maria Jung la manière dont chacun sera reçu. « Nous voulons proposer aux familles un accompagnement personnalisé et humain, avec une attention particulière portée au respect et à la dignité. »

Être présent, conseiller sans imposer et prendre le temps d'écouter résumant la manière dont la famille Jung entend exercer ce métier.



RIVAUD



Achat - Vente - Location

Véhicules Funéraires, Fourgons, Limousines, Side-Cars & Camion

Tél : 03 88 51 26 29

Port : 06 80 06 07 52



Benjamin RIVAUD - Gérant
Parc Intercommunal d'Activité
4, Rue d'Uttwiller
67330 BOUXWILLER

Tél : 03 88 51 26 29 - Port : 06 80 06 07 52

Mail : benjamin.rivaud@orange.fr

